



Pat de la Vatine
BP 108
76134 MONT SAINT AIGNAN

PROJET :
EXTENSION D'UN SITE DE STOCKAGE
DE CEREALES ET OLEOPROTEAGINEUX
ET D'APPROVISIONNEMENT

D541 - « Le Chemin sec »
60360 DOMELIERS

**RESUME NON TECHNIQUE
DE L'ETUDE D'IMPACT**

| | | | |
|--|---|-----------|-------------|
|  | CERES SOLUTIONS - SARL au capital de 10.000 Euros | AFFAIRE | 10112 |
| | 3 av Division Leclerc - 92160 ANTONY | DOCUMENT | 10112-RNTEI |
| | Tel. 01 80 88 58 20 / Fax : 01 80 88 58 21 | INDICE | - |
| | Email : contact@ceres-solutions.com | DATE | 22/03/10 |
| | RCS Nanterre 488 041 211- Code APE7112B - SIRET 488 041 211 00027 | REDACTEUR | BR |

SOMMAIRE

| | | |
|----|--|---|
| 1. | Description du projet | 3 |
| 2. | Implantation du site - environnement | 3 |
| 3. | Eau | 4 |
| 4. | Air | 5 |
| 5. | Bruits et vibrations | 6 |
| 6. | Déchets | 7 |
| 7. | Transports - approvisionnements..... | 8 |
| 8. | Impact sur la santé | 8 |

1. DESCRIPTION DU PROJET

La Société Coopérative Agricole CAPSEINE est spécialisée dans la collecte de céréales et la revente de céréales, d'engrais et de produits phytosanitaires.

Elle projette d'agrandir son site de collecte de céréales et d'approvisionnement à Doméliers.

Le site actuel comprend :

- Un silo de stockage de céréales de 14 930 m³ avec sa tour de manutention,
- Un magasin approvisionnement comprenant une partie stockage vrac d'engrais (4x300 tonnes + 1 x 490) et une partie de stockage d'agrofouritures au détail.
- Un local agréage

Ce projet comprend :

- Un silo de stockage à plat de céréales de 12 120 m³ (9 000 tonnes),

2. IMPLANTATION DU SITE - ENVIRONNEMENT

Adresse du site :

CAPSEINE
« Le chemin sec »
RD 541
60360 DOMELIERS

Le terrain est longé à l'est par la RD541 (voir d'accès au site). Sur les 3 autres cotés le site est bordé par des terres agricoles cultivées.

3. EAU

La canalisation d'eau potable qui alimente le silo CAPSEINE provient de Doméliers par la D541. L'eau distribuée à Doméliers provient du puits d'exhaure du SAEP du Croq-Doméliers.

La consommation d'eau du site se limitera à l'usage des sanitaires du personnel et au nettoyage 4 fois par an du chargeur (véhicules utilisés sur le site pour manutentionner les produits en vrac).

L'environnement ne dispose pas de réseau d'eaux usées collectif. L'étude d'assainissement a préconisé une fosse toutes eaux de 2 m³ suivie d'un filtre à sable vertical drainé de 20 m². C'est ce qui a été réalisé lors de la construction du local agrégé en 2009. La fosse septique assure le prétraitement des eaux usées. Elle ne recueille aucune eau pluviale.

L'épuration des effluents de la fosse septique est assurée par le filtre à sable vertical drainé. Le surnageant de la fosse toutes eaux circule donc à travers un massif de sable calibré de 70 cm d'épaisseur.

Il n'y aura pas d'autre production d'eau usées que celle des sanitaires sur ce site.

Les eaux pluviales des voiries et des toitures seront recueillies par un réseau de collecte. Les eaux de lavage du chargeur seront également recueillies par ce réseau.

Ces eaux pourront être polluées par :

- Des poussières de céréales
- des résidus d'hydrocarbures issus de la circulation des véhicules sur le site.

Ces eaux sont collectées et dirigées vers des débourbeur-déshuileurs qui permettront d'effectuer un prétraitement. Ces appareils retireront de l'eau les particules lourdes (boues de poussières de céréales) et les liquides légers (traces d'hydrocarbures laissées par la circulation des véhicules sur la voirie).

En sortie de ce prétraitement les eaux seront dirigées vers des bassins d'infiltration. Ils sont au nombre de 2. Un existe déjà, le deuxième sera créé à l'occasion du projet. Ces bassins d'infiltration des eaux pluviales en aval des débourbeur-déshuileurs auront une capacité de 670 m³.

4. AIR

Les rejets atmosphériques générés par l'exploitation du site CAPSEINE de Doméliers sont de 2 types :

- Rejets diffus :

Il s'agit d'envols de poussières de céréales lors des opérations de réception ou d'expédition des produits stockés. Ces envols sont très réduits du fait de la présence d'auvents. Une partie des envols retombe au sol sur les voiries du site, et est balayée ou rincée par les pluies. Le restant est dispersé dans l'atmosphère ou emporté par les vents. Etant donné l'environnement rural, et l'absence de voisinage proche, les nuisances du site pour le voisinage sont inexistantes.

- Rejet canalisé :

La tour de manutention du silo est équipée d'un dispositif d'aspiration centralisée qui sert notamment à nettoyer les céréales en les débarrassant des poussières qu'elles contiennent. L'air aspiré, chargé de poussières de céréales est filtré avant rejet dans l'atmosphère. Les filtres mis en place auront une surface de 100 m², ce qui permettra de réduire la quantité de poussières émises dans l'environnement à moins de 30 mg/m³.

5. BRUITS ET VIBRATIONS

Le site CAPSEINE à Doméliers sera ouvert :

Du lundi au vendredi 08h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30

En période de moisson, le site pourra être ouvert pour la réception de céréales de 08h00 à tard dans la nuit.

Les nuisances sonores seront dues :

- A la circulation des camions ou du chargeur sur le site
- Au fonctionnement de la ventilation des céréales de nuit

La circulation des véhicules sur le site sera réduite au minimum, par l'optimisation des voiries et la réduction des temps d'attente.

Un local insonorisé existe déjà pour le ventilateur du silo vertical existant. Un local insonorisé sera créé pour abriter le ventilateur du silo plat en projet.

Enfin, le refoulement du ventilateur de l'aspiration centralisée sera équipé d'un silencieux.

Une étude de bruit initiale a été réalisée en mai 2010. Le bruit généré par le site restera dans les limites autorisées par l'arrêté du 23 janvier 1997 relatif à la limitation des bruits émis dans l'environnement par les installations classées pour la protection de l'environnement

6. DECHETS

L'activité principale du site CAPSEINE (stockage de céréales et d'engrais) génère peu de déchets. Les matières entrantes sont stockées, puis sont enlevées sans traitement intermédiaire, si ce n'est un nettoyage par criblage. Les poussières, grains cassés, balles, et autres issus de céréales et d'oléo protéagineux qui sont retirés du bon grain sont collectés par CAPSEINE et sont vendus en Belgique pour être valorisés dans une filière de production d'énergie.

L'activité de négoce et de vente en gros et au détail d'agro-fournitures génère quant à elle quelques déchets industriels banaux. Il s'agit de palettes en bois et d'emballages carton ou de films plastiques.

Les déchets seront stockés dans 3 bacs selon les pratiques de collecte en place sur la commune :

- Bac jaune : cartons et papiers,
- Bac bleu : bouteilles plastiques, acier, ...
- Bac produits non recyclables : films plastiques, ordures ménagères, ...

En outre, les gros déchets (palettes, gros cartons, ...) seront amenés à la déchetterie, et les emballages d'insecticides vides seront repris par les fournisseurs ou par le circuit EVPP (emballages vides de produits phytosanitaires).

7. TRANSPORTS - APPROVISIONNEMENTS

La circulation journalière moyenne sur la RD541 est très inférieure à 200 véhicules par jour. Le site engendre aujourd'hui un trafic de 13 camions par jour. A l'issue du projet le trafic sera de 17 camion par jour, soit un trafic annuel de 4349 camions par jour ouvré.

8. IMPACT SUR LA SANTE

Les rejets de poussières de céréales de l'installation, que ce soit par l'eau de pluie, ou l'air sont très faibles quantitativement. Ces rejets sont aussi qualitativement peu dangereux.

Le voisinage du site CAPSEINE à Doméliers est réduit et très éloigné.

De ce fait, le site n'aura aucun impact sur la santé du voisinage.